

Chapitre VI

LES TEMPS GAULOIS - FONDATION DE MARSEILLE (600 av. J.-C.)

Indépendamment des modestes cultures établies dans les clairières de nos bois, des activités de pêcheurs et de chasseurs indigènes, les territoires de La Seyne et de Six-Fours ont eu l'avantage de connaître, au cours du dernier millénaire avant notre ère, l'apport de civilisations évoluées provenant de peuples méditerranéens, grâce aux échanges commerciaux et au désir de ces derniers de trouver de nouveaux débouchés pour leur négoce.

C'est ainsi que Rhodiens, Phéniciens et Etrusques et, un peu plus tardivement, les Grecs, navigateurs et marchands, firent des apparitions et des établissements sur les rives de la future Provence. Cette rencontre devint beaucoup plus développée et permanente à partir de la fondation de Marseille par des gens de Phocée, en Asie Mineure, vers l'année 600 avant Jésus-Christ. C'est alors que naquirent des colonies et comptoirs marseillais depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à l'Espagne dont : Nice, Monaco, Antibes, Saint-Tropez, Olbia, Le Brusc, la Madrague de Saint-Cyr, Cassis, etc. sur le littoral, et Saint-Blaise, Glanon, Arles à l'intérieur des terres.

Il n'est pas exclu de penser qu'à la même époque la hauteur de Six-Fours ait supporté une vigie des Grecs du Brusc, peut-être un temple protecteur ²⁶.

Mais, non loin de là, à quelques kilomètres seulement, à proximité du refuge assuré des montagnes d'Ollioules, sur un plateau élevé, se dressait l'importante ville fortifiée celto-ligure de la fédération des Gaulois salyens, La Courtine, qui domine superbement la région littorale ²⁷.

La Courtine nous a fourni des céramiques indigènes et importées, des monnaies massaliètes, gauloises et campaniennes et, en outre, des armes, des statues primitives, du matériel agricole, qui démontrent que cette cité et cette citadelle constituaient le plus grand centre protohistorique de notre territoire, avant la conquête romaine, se livrant à des échanges fort actifs avec les comptoirs et navigateurs helléniques.

26. La colline de Six-Fours, son sommet surtout, ont été trop fréquemment bouleversés, remaniés par l'établissement d'habitats et de remparts depuis le haut Moyen Âge à l'époque moderne (construction d'un fort) pour que des recherches utiles puissent y faire retrouver des vestiges importants des temps grecs ou romains. Les quelques vestiges trouvés sont plutôt gallo-romains.

27. La Courtine se situe immédiatement au nord-est d'Ollioules, entre cette localité et la chaîne du Croupatier ; son altitude est de 285 mètres.

Ce site, ainsi que celui du Garou, ont été étudiés avec fruit par divers archéologues distingués dont MM. B. Blanc, Bottin, Valéry, de Cabbrens et particulièrement par M^e Layet, notaire honoraire à Toulon, prématurément disparu en 1963.

La Courtine, dernier réduit de l'indépendance de nos pères gaulois, fut assiégée et prise par les troupes romaines du consul Fulvius Flaccus vers l'an 123 avant Jésus-Christ.

Un autre oppidum, le Garou, moins important, situé vers l'extrémité de la chaîne du Cerveau, a livré aussi des témoins de la civilisation hellénique.

LES CAMATULICIENS ET LA FÉDÉRATION DES SALYENS

C'est à la grande fédération des Celto-Ligures de basse Provence, des Salluvii (C.I.L.) ou des Salyes (Aviénus, Strabon, Etienne de Byzance), qu'appartenait l'importante peuplade des Camatuliciens, « Camactulicii » de Pline (livre III, chapitre IV) qui, à l'époque de la Gaule indépendante, occupait les terres actuelles de Toulon, de La Seyne et de Six-Fours, ainsi que le littoral ouest jusqu'au golfe de La Ciotat, tandis qu'au nord de cette dernière localité et de La Cadière s'étendait, entre Aubagne et Signes, occupant l'immense forêt de Conil, le peuple des Commoni.

Quant aux autres tribus de la même fédération, voici quelle devait être, vraisemblablement, leur répartition géographique ainsi que leurs noms

- pays d'Arles, port-entrepôt, et Entremont, au nord d'Aix, capitale politique : Gaulois salyens proprement dits ;
- région de Saint-Gabriel (Ernaguin) : les Nearchi ;
- autour de l'étang de Berre : les Avaticii ;
- vallée de la Touloubre : les Anatilii ;
- environs de Marseille, Saint-Jean-de-Garguier (Pline, Varron, etc) : les Comanes ou Ségobriges ;
- vallée de l'Arc : les Cœnienses de Pline ;
- au-delà de la Durance, du côté de Pertuis et de Cadenet : les Dexuiates ;
- dans les montagnes des Maures : les Bormanii, de Pline et, plus proches de la mer, sur le littoral des Maures, et vers l'est (Saint-Tropez ?) : les Suelterii ;
- et enfin, attribués aussi au littoral oriental de Toulon, les Verucini de Pline, sans doute même peuplade que celle de Suelterii mentionnés plus haut.

Quant aux Ligures, demeurés à l'état de tribus autonomes, ils restaient confinés dans les impasses des hautes vallées alpestres ou bien, dans les Alpes-Maritimes, aux débouchés des cours d'eau côtiers d'où ils contrôlaient le littoral de cette région.

Nommons les Déciates de Vallauris, de Grasse, de Saint-Vallier, entre la Siagne et le Loup ; les Oxybiens, de Cagnes, dont la place côtière était Ægitna (Cannes) et le principal oppidum à Biot ²⁸.

28. Cependant C. Jullian (*Hist. de la Gaule*, tome II) dit que la limite entre le pays de Toulon et la cité de Fréjus correspond à celle ayant existé entre Salyens et Ligures ; cette limite, dit-il, est à la rade de Bormes et au cap Nègre. Peut-être, l'illustre historien limite-t-il trop, de ce côté, la présence des Celto-Ligures du littoral ? Par contre, Strabon fait débiter ces derniers, semble-t-il, trop près d'Antibes.

D'autre part, vers le nord, ils occupaient les vallées de l'Arc et de l'Argens, vers Correns, où ils paraissent s'être arrêtés.

LIGURES ET CELTES

Cependant, demandera le lecteur, comment s'était formée cette vaste fédération politique de Celtes venus du Nord, et de Ligures, habitants de notre pays, les plus anciens dont nous ayons connaissance ?

Voici la réponse à cette question : disons d'abord que ce sont des auteurs grecs, en particulier Hécatee de Milet (VI^e siècle av. J.-C.), qui baptisèrent les peuples de la Gaule qu'ils approchèrent du nom de « Ligusès » ou de « Ligures » ; cette désignation fut reprise par les écrivains latins. Cette appellation s'appliqua surtout, par la suite, aux tribus de la France méridionale, des Alpes, de la région nord de l'Italie (Piémont) et de la rivière de Gènes (Ligurie d'aujourd'hui).

Mais, pense Jullian avec raison dans son *Histoire de la Gaule*, ce terme de « Ligure » doit concerner tout le peuple qui occupait le territoire de la France actuelle, aussi bien celui des rives de l'Atlantique que celui des bords de la Méditerranée. Dans cette immense contrée, les Ligures formaient un demi-millier de tribus autonomes, sans lien fédératif entre elles, réunies seulement parfois par des nécessités ou par des dangers communs (Hésiode, Aviénus, Strabon, Eschyle, etc.). Cela antérieurement à l'invasion celte.

Sur ces Ligures, nous ne connaissons pas énormément de choses, ce que les auteurs, les historiens grecs et latins, quelques passages de César ont bien voulu nous en dire. Nous savons qu'ils étaient très laborieux et attachés au sol, agriculteurs plutôt que guerriers, sobres, infatigables, bons marcheurs et agiles grimpeurs, chasseurs et pêcheurs ; leurs épouses étaient des compagnes courageuses, fécondes, ne boudant pas à la besogne. Ces Ligures connaissaient bien les richesses poissonneuses de nos eaux et celles giboyeuses de nos bois ; ce sont eux qui, à l'Âge du Bronze déjà, créaient ou utilisaient les camps d'abri du Néolithique, aux énormes murs de pierres sèches, qui couronnaient les plateaux d'Ollioules, du Beausset et de La Cadière, les hauteurs calcaires escarpées du Var ²⁹.

Des temps ligures nous sont restés quelques mots de la langue, quelques termes désignant des éléments géographiques tels que les montagnes ou les rivières, entrant dans les noms de lieux ou de sources : suffixe ou préfixe osco, osca, briga, etc., d'où Artignosc, Cagnosc, Flayosc, Brégançon, Lantosque, Briançonnet, etc. ; également le souvenir de certains rites et usages, de mœurs particulières comme celle de la « Couvade » que des explorateurs ont retrouvé en plein XX^e siècle chez des tribus du bassin de l'Amazone, en Amérique du Sud.

LA RENCONTRE

Or, vers les environs de 400-300 av. J.-C., arrivèrent dans la région du bas Rhône des populations venues du nord de la France, chassées par quelque cataclysme et qui, progressivement, par étapes successives, firent la conquête du pays ligure. C'étaient les Celtes, hommes guerriers et fiers, qui, ayant fui leur contrée d'origine des

29. Il est possible qu'ils aient occupé Six-Fours et des sommets de la presqu'île de Cépet, du moins passagèrement.

bords de la mer du Nord, avaient occupé d'abord la Gaule Belgique, ensuite le bassin parisien, le centre de la France et le reste de notre pays ³⁰.

Il en était venu aussi des contrées transrhénanes et de la Germanie occidentale.

Ces nouveaux arrivants paraissent avoir fusionné, du moins en Provence, sans trop de heurts avec les populations indigènes dont une certaine parenté de langue, de religion, sinon d'usages, les rapprochait ; il est évident que les Celtes, d'humeur plus audacieuse et conquérante, apportaient un sang différent aux pacifiques Ligures, rudes et laborieux.

Et la fusion se fit. Son aboutissement fut la constitution, entre le Rhône, le Lubéron, la Durance, la mer et l'Argens, de cette puissante organisation politique de peuplades et de tribus, — dont les cadres et les chefs étaient plutôt Celtes — que nous avons précédemment nommée : la fédération celto-ligure des Gaulois salyens.

C'est une peuplade de cette fédération, comme nous l'avons déjà dit, celle des Camatuliciens, qui, avant la conquête romaine, occupait les terres où, un jour, devaient s'élever les cités dont nous avons entrepris de raconter l'histoire. Ces Camatuliciens, nous les avons trouvés dans la région toulonnaise, à La Courtine, à Evenos, à Saint-Estève, au Garou, dans la chaîne du Gros-Cerveau, déjà ouverts à la civilisation hellénique et ayant eux-mêmes une vie évoluée en matière notamment de céramique et de travaux agricoles ³¹.

30. La catastrophe survenue il y a quelques années dans la Frise hollandaise, à la suite de la rupture des digues du Zuyderzée et de l'inondation de ce pays par les eaux de la mer du Nord, nous fait admettre qu'un cataclysme de ce genre a pu se produire au cours du dernier millénaire avant notre ère, obligeant les populations celtes à fuir vers des cieux plus cléments.

31. Il est reconnu qu'avant l'occupation romaine, la Gaule possédait une vocation agricole indiscutable ; elle produisait déjà beaucoup de céréales en Beauce, par exemple, des fruits, des légumes dans la Limagne (Auvergne), des bestiaux, etc. Son outillage agricole était relativement perfectionné ; ses procédés pour la vinification et la fabrication de la bière surprirent les Romains qui ignoraient l'importance de l'industrie gauloise de la tonnellerie, meilleure pour la conservation du vin que les amphores italo-grecques.